



**SANTÉ
SOCIAUX**

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

SUIS-JE CONCERNÉE? LE CANCER DU SEIN PEUT ÊTRE D'ORIGINE PROFESSIONNELLE

Vous êtes atteinte d'un cancer du sein ? Cette pathologie est peut-être liée à votre environnement professionnel. Une personne référente de la CFDT peut vous accompagner dans vos démarches. La CFDT a déjà fait reconnaître le cancer du sein en maladie professionnelle pour plusieurs adhérent.es.

**Ensemble,
faisons reconnaître
les risques et agissons
pour la santé
des salariées !**

RAPPROCHEZ-VOUS DE VOS ÉLU-ES

SUIS-JE CONCERNÉE PAR CES FACTEURS DE RISQUE PROFESSIONNELS ?

- **travail de nuit ;**
- **rayonnements ionisants** (imagerie médicale) ;
- **produits chimiques** : oxyde d'éthylène (stérilisation du matériel médicochirurgical), perturbateurs endocriniens, produits cytotoxiques...

PROTÉGEZ-VOUS !

- **Prévention renforcée**
- **Dépistage régulier** : autopalpation, suivi gynécologique, mammographie.

↓ POUR ALLER
PLUS LOIN



61 214 femmes*

ont été diagnostiquées avec un cancer du sein, en France en 2023. Les risques liés au travail sont **sous-estimés**, et les professionnelles de santé sont **surexposées**.

* Source : Institut national du cancer - Panorama des cancers en France - 2024

AVEC LA CFDT, VOUS AGISSEZ POUR :

- la reconnaissance de votre cancer du sein en maladie professionnelle ;
- la création d'un tableau de maladie professionnelle reconnaissant le cancer du sein.

Rejoignez-nous,
nous augmenterons
le rapport de force !

www.cfdt.fr/adhesion

Contact :

federation@sante-sociaux.cfdt.fr

Site tout public :

Cfdt-sante-sociaux.fr

